

Canadien dans toute la rigueur du mot, et je savais que ses amis voulaient tous régler la question du Pacifique de manière à établir une communication directe avec les ports de mer de Québec et de Montréal. Je présument qu'il favoriserait les vues des Bas-Canadiens en toutes occasions ; nous ne désirions rien de plus. Je n'en ai pas dit d'avantage ; je n'ai jamais déclaré que j'avais conclu un arrangement avec M. Langevin, quoi que j'aie sans doute dit à Sir Hugh Allan que si nous venions à créer un fonds d'élection, M. Langevin devrait en avoir une partie, au montant de \$25,000.

Q.—Avez-vous jamais fait part de cela à M. McMullen ?

R.—Je n'aurais guère voulu agir de la sorte, bien que M. McMullen paraisse être au fait de ces détails. Mais il y a eu dans tout le cours de cette affaire tant d'espionnage, de violations criantes, de documents privés, de vols, de lettres privées si révoltants, qu'il est impossible de dire comment ces documents sont tombés entre les mains de M. McMullen.

Q.—Je ne sais pas ce que vous voulez dire ?

R.—Je veux dire que la plus grande partie, sinon tous les documents publiés par la presse et relatifs à cette affaire du Pacifique, ont été obtenus par des moyens illégaux, pour ne pas dire criminels. Ainsi les quatre documents qui ont été publiés à la fin de la seconde lettre de M. McMullen, ont dû être obtenus par des moyens que je flétrirai du nom de criminels.

Q.—De quels documents voulez vous parler ?

R.—Je fais allusion aux deux dépêches et aux reçus, c'est-à-dire une dépêche de Sir John A. Macdonald à moi adressée, une autre à Sir John par moi adressée, la lettre que Sir George E. Cartier, m'a envoyée et le reçu du comité de Montréal qui m'a été livré.

Q.—Entre les mains de qui se trouvaient ces documents ?

R.—Ils sont restés en ma possession durant l'absence de Sir Hugh à Terre-Neuve.

Q.—Sont-ils encore en votre possession ?

R.—Non. Je les ai donnés à Sir Hugh Allan à son arrivée de Terre-Neuve, et il est tout à fait certain, dans tous les cas je suis convaincu, que ces papiers ont été volés soit dans mon tiroir privé lorsqu'ils étaient en ma possession, ou à l'endroit qui les recélait une fois qu'ils eurent été remis à Sir Hugh Allan.

Q.—Vous dites que Sir Hugh Allan les a maintenant en sa possession ?

R.—Je ne dis pas cela. Je dis que je les lui ai remis à son retour, dans le mois de septembre 1872. Je ne suppose pas que ces messieurs avaient les originaux entre leurs mains, mais ils ont dû les obtenir en corrompant quelque clerc de confiance qui avait ces documents sous mains, pour en prendre copie. Pour ces raisons, je dis que je ne sais pas où M. McMullen a puisé ses informations. Il n'est pas possible que Sir Hugh Allan lui en ait parlé ; il n'est pas possible non plus que j'ai pu lui en dire quelque chose.

Q.—Vous agissiez comme agent confidentiel de Sir Hugh, relativement à l'argent ?

R.—Non, je ne le pense pas. Sir Hugh m'a demandé de l'aider dans cette affaire. Ce qui l'a engagé surtout, je pense, à agir de la sorte envers moi, c'était l'expérience que m'avait donnée ma profession dans cette branche d'affaires : l'organisation des compagnies. J'agissais comme homme public intéressé dans cette entreprise de chemin de fer, mais je considérais que j'agissais plutôt comme solliciteur de Sir Hugh Allan qu'en toute autre qualité. Je n'ai jamais été son agent sous aucun rapport.

Q.—Vous avez été du moins, je pense, l'intermédiaire par lequel l'argent a été payé pour fins électorales ?

R.—Seulement durant le séjour de Sir Hugh Allan à Terre-Neuve. Je n'ai pas eu autre chose à faire avec l'argent. J'étais présent lorsque les lettres que j'ai déjà mentionnées ont été discutées et signées, et lorsque Sir Hugh Allan fut parti pour Terre-Neuve, je lui ai servi d'intermédiaire pour des communications relativement à trois ou quatre transactions.

Q.—Avez-vous eu en votre possession d'autres sommes d'argent que celles souscrites par Sir Hugh ?

R.—Non, aucune. Je n'ai eu rien à faire avec la distribution de l'argent souscrit pour les élections.

Q.—Quel montant Sir Hugh Allan a-t-il payé pour les élections, par votre entremise ?

R.—La première somme était de \$10,000.

Q.—A quelle date ?